

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIR —



Seconde Guerre mondiale en Essonne :  
**LA PROPAGANDE SOUS LE RÉGIME DE VICHY**  
Doctrines et idéologie de l'État Français

DOSSIER DE DOCUMENTS ENSEIGNANTS

Histoire collège/lycée

SERVICE EDUCATIF

[archives.essonne.fr](http://archives.essonne.fr)

[centenaire1914-1918.essonne.fr](http://centenaire1914-1918.essonne.fr)

**ARCHIVES**  
DÉPARTEMENTALES

## Sommaire

### LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN ESSONNE LA PROPAGANDE SOUS LE RÉGIME DE VICHY

#### Documents pour enseignants

### Doctrine et idéologie de l'État Français

Doc.15 : Note d'envoi de brochures par le commissariat général à la famille à l'intention des maires des communes rurales, 23 mai 1942.	P. 3
Doc.16 : <i>La commune rurale au secours de la famille</i> , à l'intention des maires des communes rurales.	P. 3-6
Doc.17 : Allocution de G. Duhamel sur la Journée des mères, 21 mai 1944.	P. 7-8
Doc.18 : Annonce du Ministère de l'information aux travailleurs Français, 1942.	P. 9-10
Doc.19 : Note d'envoi d'une affiche des services de propagande, 1942.	P. 11
Doc.20 : Affiche à destination des travailleurs français, Service de Propagande de la main d'œuvre française en Allemagne, 1942.	P. 11

## DOCTRINE ET IDÉOLOGIE DE L'ÉTAT FRANÇAIS

**Doc.15** : Note d'envoi de brochures par le commissariat général à la famille à l'intention des maires des communes rurales, 23 mai 1942, Arch. dép. Essonne, Edépôt17 4H/18

Cette brochure a été envoyée le 23 mai 1942 aux maires des communes rurales françaises par Ph. Renaudin, commissaire Général à la

Famille, dépendant du secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé, à l'occasion de « la campagne de propagande, entreprise sur l'ordre de Monsieur le Maréchal Pétain, chef de l'Etat en faveur de la Renaissance de la Famille française ». Une préface rédigée par Jacques Ferté, agriculteur, maire de Passy-en-Valois (Aisne) et membre rural du comité consultatif de la Famille invite les maires à lire cette brochure et à appliquer et faire appliquer ses principes : « TERRE ET FAMILLE : ces deux valeurs semblent réfugiées autour de nos

SECRETARIAT D'ETAT  
A LA FAMILLE ET A LA SANTE  
COMMISSARIAT GÉNÉRAL  
A LA FAMILLE  
18, RUE DE TILSITT, 18  
PARIS (16<sup>e</sup>)  
HOTEL RADIO - VICHY

Paris, le 23 mai 1942

J'ai l'honneur de vous expédier, ci-joint, 2 exemplaires de la brochure éditée à l'intention des « Maires ruraux » par le Commissariat Général à la Famille, à l'occasion de la campagne de propagande, entreprise sur l'ordre de Monsieur le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, en faveur de la renaissance de la Famille française.

Je vous remercie à l'avance de l'accueil que vous ferez, j'en suis sûr, à cette brochure, et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à ma considération distinguée.

Le Commissaire Général à la Famille,  
Ph. RENAUDIN



**Doc.16** : Couverture de la brochure *La commune rurale au secours de la famille*, à l'intention des maires des communes rurales, Arch. dép. Essonne, Edépôt17

**Doc. 16 (suite) : Préface de la brochure  
La commune rurale au secours de la  
famille, Arch. dép. Essonne, Edépôt17  
4H/18**

*LES FAMILLES de nos Communes Ru-  
rales nous sont confiées. Suivant nos exemples  
et suivant nos conseils, elles seront meilleures...  
ou pires. Il importe que nous en soyons tous  
convaincus, c'est le relèvement même de la  
France qui en dépend.*

*TERRE ET FAMILLE : ces deux va-  
leurs semblent "réfugiées" autour de nos  
mairies, à l'ombre de nos clochers. L'heure est  
venue de les remettre à l'honneur. Travaillons-y  
obstinément dans l'espoir que de nos villages  
revivifiés sortiront bientôt les chefs dont le pays  
a besoin : chefs de familles, chefs de communes,  
chefs de métiers, et chefs de toute nature...  
...Nous en avons tellement, tellement besoin.*

Jacques FERTÉ  
Agriculteur  
Maire de Passy-en-Valois (Aisne)  
Membre rural du Comité consultatif  
de la Famille.



## PRÉFACE

*L*ORSQUE le texte de cette brochure m'a été présenté, je me suis reculé avec effroi. Toutes ces pages à lire s'ajoutant à l'avalanche quotidienne des circulaires administratives : c'en était trop !... Un grondement de révolte secouait en moi le maire rural furieux de recevoir tant de papiers.

*S*CEPTIQUE et désabusé j'ai ouvert les premières pages et, dois-je vous l'avouer, je me suis laissé prendre par le ton alerte et suis allé d'un trait jusqu'au bout.

*"C*HEFS, administrateurs, conseillers et guides des Familles de nos villages", voilà ce que nous devons être, et cette brochure exalte en nous l'ambition d'être ces chefs-là. Au moment où trop de notes impératives semblent vouloir assimiler notre rôle à celui du fonctionnaire qui applique des arrêtés, il nous semble bon que notre mission essentielle de chefs soit reconnue et proclamée.

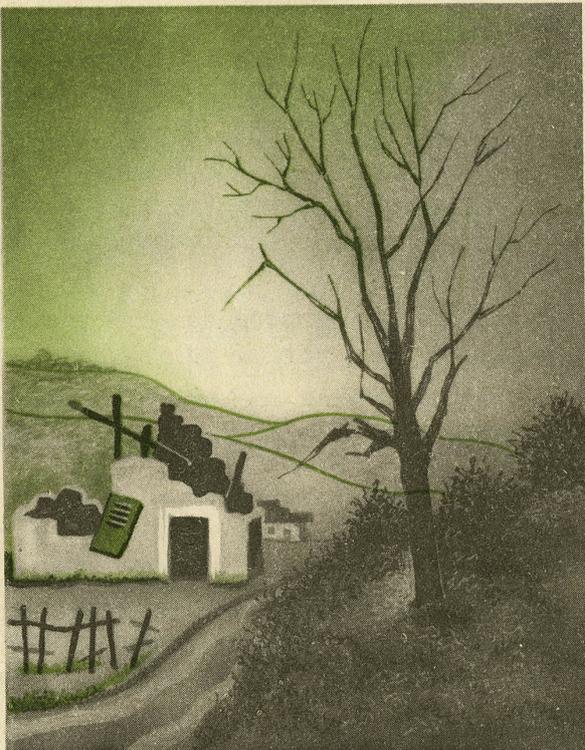
**Doc.16 (a)** : Extrait de la brochure,  
*La commune rurale au secours de la  
famille,*

*L*e Pays est, aujourd'hui,  
dans le malheur.

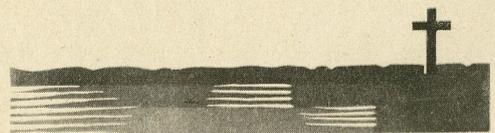
*Dénonçons l'une des causes  
du malheur national :  
depuis longtemps,  
il n'y a plus assez de Français.  
Trop rares sont les Familles  
comptant un nombre  
suffisant d'enfants.*

*Il y a une crise  
de la Famille française.  
Elle est évidente dans nos villes.  
Elle l'est plus encore peut-être  
dans nos campagnes,  
où trop de terres sont en friche,  
trop de maisons abandonnées.*

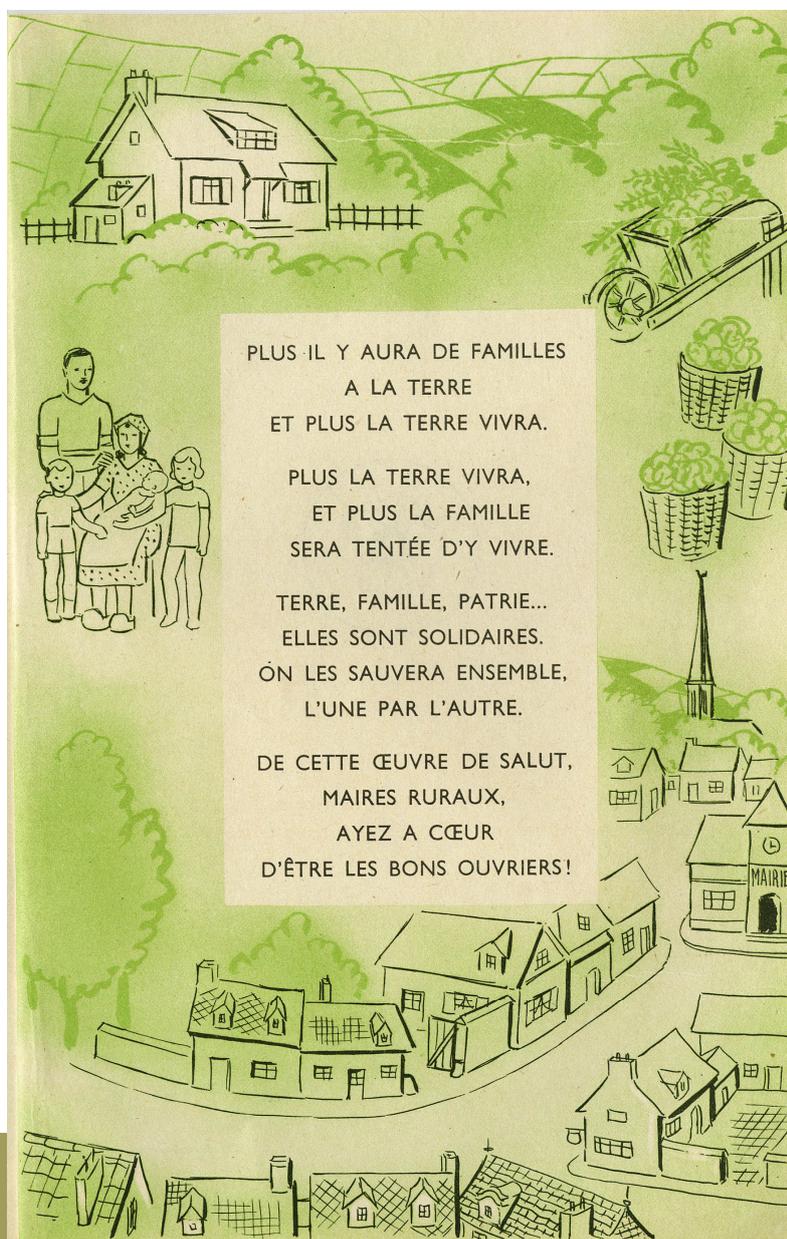
**DES CHAMPS EN FRICHE,  
DES MURS EN RUINES...**



**...LA OU, DEPUIS LONGTEMPS,  
IL N'Y A PLUS D'ENFANTS**



**Doc.16 (c) :** Extrait de la brochure  
*La commune rurale au secours de la  
famille*, Arch. dép. Essonne, Edépôt17 4H/18



**Doc.17** : Allocution de G. Duhamel sur la  
Journée des mères, 21 mai 1944,  
Arch. dép. Essonne, Edépôt17 4H/18

## JOURNÉE DES MÈRES 1944

### Allocution de Monsieur Georges DUHAMEL

de l'Académie Française,  
Membre de l'Académie de Médecine

Le 21 Mai 1944.

Femmes de mon pays, vos vertus me sont d'autant plus belles et plus précieuses qu'elles forment l'un des mystères de notre nation. L'étranger qui séjourne en France, tout occupé qu'il est de son plaisir ou de son labeur, croit vous connaître parce qu'il vous croise et vous frôle au passage dans la rue. Il ne sait rien de vous et, même s'il vous admire, il ne peut vous comprendre.

Seul, l'ange de la nuit, celui qui a le pouvoir de regarder à travers le toit des maisons, pourrait dire ce que vous êtes, ô femmes et mères de mon pays natal.

La femme dont je suis né a vécu quatre-vingt-six ans, vu trois guerres et engendré sept enfants. C'était une vraie mère de chez nous, une mère selon mon cœur. Elle savait cuire les aliments, tailler les habits, ravauder le linge, tenir la maison, servir l'époux, écrire de belles lettres vraiment convaincantes. J'ai eu le bonheur d'admirer une foule d'autres femmes remarquables et si je pense à elles avec reconnaissance en ces heures de détresse, c'est parce que ces femmes sont à mes yeux le symbole vivant de la patrie, mieux encore : la substance même de la patrie.

Femmes et mères de mon pays, vous savez très bien qu'en donnant la vie vous ne donnez pas tout à votre petit enfant.

Femmes de mon pays, vous savez que votre petit enfant, s'il venait à vous être retiré, devrait tout seul inventer le monde, que chaque être humain doit faire à nouveau la conquête de la civilisation, que cette civilisation demeure dans la mémoire des hommes, dans leurs coutumes et dans leurs livres et que, pour la sauver de la perte, il faut sans cesse l'enseigner à ceux qui ne la savent pas encore.

Femmes de mon pays, dans le grand désarroi de la patrie, vous avez justement pensé que les actes valaient mieux que toutes les doctrines et que, pour relever la France, il fallait d'abord engendrer et élever des Français.

Avec votre naïve confiance, avec votre persévérant amour de la vie juste et harmonieuse, avec votre manière naturelle d'aborder de front les problèmes les plus sourcilleux, avec toutes ces belles vertus que vous avez sauvées du désastre et qui, vous le sentez très bien, ne sont pas du tout vaincues dans cette grande bagarre, vous avez sagement pensé qu'une patrie déchirée, cela se traitait comme un drap ou comme une blouse, que le mieux était de se mettre sans retard à l'ouvrage, c'est-à-dire de prendre le fil et les aiguilles pour recoudre et pour repriser.

Cette grande sagesse, cette humble sagesse ne vous empêche pas d'élever votre âme et de cultiver votre esprit, de lire, quand vous en avez le temps, de bons ouvrages, de fréquenter parfois les

**Doc.17 (suite) : Allocution de G. Duhamel**  
sur la Journée des mères, 21 mai 1944,  
Arch. dép. Essonne, Edépôt17 4H/18

écoles, d'être, en somme, vous, femmes du XX<sup>e</sup> siècle, plus instruites que ne le souhaitait notre maître Molière, enfin d'affirmer de toutes les manières qu'une civilisation vaut ce que valent, d'abord, les femmes qui la composent et qui la transmettent.

Femmes et mères de mon pays, je peux vous avouer que j'ignore ordinairement l'envie et que j'ai pourtant connu l'envie, au long de mon existence. J'ai envié le pouvoir que vous avez de concevoir, fibre à fibre, dans le secret de votre chair, l'être auquel vous donnerez le beau nom d'enfant. Mille fois, regardant ma femme allaiter mes fils, j'ai désiré cette chaude intimité, ce merveilleux pouvoir de tirer du fond de sa propre substance la riche nourriture qui suffit si bien à tout pendant les mois bénis du commencement.

Hier, dans la changeante lumière de mai, j'ai rencontré une jeune épousée. Comme nous échangeons des vœux, son visage s'est illuminé. Cette femme, qui est belle, est alors devenue très belle. Elle m'a dit qu'elle espérait la naissance d'un enfant. Elle était soudain soulevée par une noble et charmante fierté. Elle se tenait bien droite et m'annonçait la venue de son enfant comme elle m'aurait annoncé la venue d'un être surnaturel, la venue d'un nouveau messie.

Cette jeune femme avait raison et je comprends son orgueil. Je comprends et je partage votre orgueil, ô vous toutes les femmes de mon pays qui engendrez une France plus heureuse et plus forte. Parce que je vous connais, parce que je vous aime, je sais très bien que la France sera sauvée,

cette France que nous avons aimée, comme des enfants terribles aiment leur mère trop indulgente et trop bonne,

cette France dont nous avons joui, presque tous, avec tant d'ingratitude,

cette France que nous jugions si familièrement et que la plupart d'entre nous connaissaient si mal,

cette France qui a, dans sa générosité, fait des erreurs et des fautes, mais qui, heureusement, n'a pas commis de crimes et qui peut se présenter les mains nettes au tribunal des nations.

Femmes de mon pays, mères de mon pays, quand il m'arrive, et c'est chaque jour, de rêver à nos tourments, à notre misère, à l'insondable avenir, c'est à vous que je remets le sort de notre patrie malheureuse. C'est non pas à vos pieds, mais bien sur vos genoux que je dépose, comme un petit enfant, que je dépose avec piété mon espérance.

Georges DUHAMEL,  
*de l'Académie Française,*  
*Membre de l'Académie de Médecine.*

# TRAVAILLEURS FRANÇAIS SPÉCIALISTES

**V**OUS avez suivi autour de vous les progrès de « LA RELÈVE ».

Vous avez lu dans les journaux l'émotion ressentie à Compiègne par les prisonniers qui revenaient dans leur foyer grâce à ceux des vôtres qui allaient travailler en Allemagne.

Vous avez vu sur les écrans l'accolade fraternelle de ceux qui partaient heureux de travailler et de servir les intérêts de la France, et de ceux qui revenaient heureux de retrouver leur pays.

Vous avez lu aussi le texte de la loi que le Gouvernement a promulguée le 4 septembre 1942.

Le Gouvernement a décidé d'accélérer le départ pour l'Allemagne d'un certain nombre d'entre vous.

Pourquoi? Parce que devant des circonstances exceptionnelles il faut prendre des mesures, exceptionnelles, mais ces mesures n'auront pas à être mises en vigueur, si volontairement vous décidez d'aller relever des prisonniers et de partir travailler en Allemagne. C'est non seulement l'intérêt de la France mais celui de votre famille et de vous-mêmes.

En Allemagne, vous toucherez les mêmes salaires que les travailleurs allemands de la même catégorie, salaires bien plus élevés qu'en France. En outre, toutes heures dépassant les 48 heures

**hebdomadaires vous seront payées au taux des heures supplémentaires.**

**Par surcroît, en votre qualité de spécialistes, vous toucherez une prime équivalant à la moitié de votre salaire français actuel. Cette prime payée par le Gouvernement français sera remise à votre famille. Celle-ci continuera à toucher en outre les allocations familiales.**

**En cas de maladie ou d'accident, vous bénéficierez de la même protection que les travailleurs allemands, protection extrêmement efficace puisqu'elle vous vaudra des soins médicaux gratuits et des indemnités sans plafond limite.**

**Votre nourriture sera la même que celle des ouvriers du Reich.**

**Enfin, vous trouverez là où vous irez un coin de France recréé par les camarades qui vous ont précédés.**

**En votre absence, vos familles ne seront pas abandonnées. Elles seront défendues et protégées. Par l'intermédiaire des Maires elles recevront une aide pécuniaire. Par l'intermédiaire des Assurances Sociales elles recevront, en cas de maladie ou d'accident, toutes les prestations nécessaires.**

**Vous pouvez donc partir rassurés sur le sort des vôtres.**

**Ainsi, par votre travail, vous assurerez à votre famille et à vous-mêmes un meilleur avenir dans l'Europe qui se crée.**

**Par votre travail et votre volontariat, vous assurerez le retour des prisonniers.**

**Par votre travail, vous contribuerez à faire la France plus forte au jour de la Paix.**

EDITÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INFORMATION

*edepot 17 4H18*

**Doc.19** : Note d'envoi d'une affiche des services de propagande, 1942, Arch. dép. Essonne, Edépôt17 4H/18

Les Services de Propagande de la Main-d'Oeuvre française en Allemagne vous adresse une affichette 40 X 60 intitulée :  
"FINIS LES MAUVAIS JOURS"  
Ils vous prient de bien vouloir la placer dans les locaux où se réunit votre personnel.  
Avec leurs remerciements.



**Doc.20** : Affiche à destination des travailleurs français, Service de Propagande de la main d'œuvre française en Allemagne, 1942, Arch. dép. Essonne, Edépôt17 4H/18

**Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne  
Domaine départemental  
38, rue du commandant Arnoux  
91730 CHAMARANDE  
01 69 27 14 14**

**Service éducatif  
Professeures relais :  
Catherine Sironi et Séverine Ruffin  
Coordinatrice Nathalie Noël**